



CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BS/WS-CB/LMO/AFR/1/1/Add.1
24 octobre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ATELIER RÉGIONAL AFRICAIN DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LA SENSIBILISATION, L'ÉDUCATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC CONCERNANT LE TRANSFERT, LA MANIPULATION ET L'UTILISATION SANS DANGER D'ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS

Kampala, 5-9 novembre 2012

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

INTRODUCTION

1. L'article 23 du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques demande aux Parties d'appuyer et d'encourager la sensibilisation et l'éducation du public, y compris l'accès à l'information, afin d'assurer le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des organismes vivants modifiés (OVM) issus de la biotechnologie moderne. Il demande également aux Parties de consulter le public dans le cadre du processus décisionnel concernant les OVM, de communiquer les décisions finales au public et d'informer le public des moyens d'avoir accès au Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques.

2. Reconnaissant, dans sa décision BS-V/13, la nécessité d'appliquer une démarche cohésive et ciblée afin de mettre en œuvre l'article 23, la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a adopté un programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des organismes vivants modifiés pour la période 2011-2015. Le programme de travail comprend plusieurs activités et résultats attendus pour les quatre éléments du programme : le renforcement des capacités, la sensibilisation et l'éducation du public, l'accès par le public à l'information et la participation du public.

3. Le Secrétariat organise une série d'ateliers régionaux ayant pour objet d'accroître les capacités des Parties et des autres gouvernements à mettre en œuvre le programme de travail de manière efficace et de mettre en commun les enseignements tirés et les expériences acquises. L'atelier a comme objectifs particuliers de :

a) Présenter aux participants les principaux concepts, outils et instruments juridiques relatifs à la sensibilisation et l'éducation du public, l'accès à l'information et la participation concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des organismes vivants modifiés;

/...

Le présent document a fait l'objet d'un tirage limité dans le souci de minimiser l'impact écologique des activités du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU pour une organisation sans effet sur le climat. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

b) Faciliter la mise en commun d'information, d'expériences, de meilleures pratiques et d'enseignements tirés de l'encouragement de la sensibilisation et l'éducation du public, l'accès à l'information et la participation concernant les organismes vivants modifiés;

c) Discuter de stratégies pour améliorer la coopération régionale et infrarégionale à la mise en œuvre du programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public aux niveaux national et régional.

4. À la fin de l'atelier, les participants seront mieux informés et outillés pour entreprendre différentes tâches, dont le développement de stratégies de vulgarisation et de plans de communication, le développement et la communication de messages ciblés, l'utilisation efficace des médias pour sensibiliser davantage le public à la prévention des risques biotechnologiques, la facilitation de l'accès par le public à l'information, la planification et la tenue de consultations publiques efficaces pendant le processus de prise de décisions concernant les organismes vivants modifiés, et l'encouragement de la collaboration et du réseautage régionaux pour la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés.

5. L'atelier proposera une série de conférences thématiques par des professionnels, des présentations d'études de cas, des discussions de groupe interactives et des séances spéciales comprenant des exercices pratiques et des jeux de rôles. Une visite sur le terrain est prévue afin d'engager les participants dans des exercices de consultation publique sur le terrain concernant les organismes vivants modifiés.

6. L'atelier se déroulera en français et en anglais.

POINT 1. OUVERTURE DE L'ATELIER

7. L'atelier débutera à 9 h, le lundi 5 novembre 2012. Un représentant du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique prononcera le discours d'ouverture et un représentant du gouvernement hôte procédera à l'ouverture officielle de l'atelier. Les participants seront invités à se présenter.

POINT 2. INTRODUCTION À L'ATELIER

8. Un représentant du Secrétariat présentera les objectifs et les résultats attendus de l'atelier, ainsi qu'un survol du programme de l'atelier. Les participants seront invités à déclarer leurs attentes à l'égard de l'atelier et à émettre leurs commentaires sur le programme proposé, selon qu'il convient.

POINT 3. INTRODUCTION AU PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES ET AU PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LA SENSIBILISATION, L'ÉDUCATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC CONCERNANT LE TRANSFERT, LA MANIPULATION ET L'UTILISATION SANS DANGER DES ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS (OVM)

9. Le Secrétariat montrera à ce point de l'ordre du jour, une courte vidéo sur le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. De plus, il présentera les principaux éléments du Protocole portant sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public et offrira un aperçu de l'état actuel de la mise en œuvre de l'article 23 du Protocole à partir de l'information fournie par les Parties dans leurs deuxièmes rapports nationaux. Le Secrétariat présentera également un survol des décisions antérieures de la Réunion des Parties au Protocole relatives à l'article 23, y compris le programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant le

/...

transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des organismes vivants modifiés et l'objectif opérationnel concerné du Plan stratégique de 2011-2020 du Protocole. Les présentations seront suivies d'une discussion générale et d'une interrogation rapide.

POINT 4. CADRES JURIDIQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DE SENSIBILISATION, D'ÉDUCATION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC

10. Les participants seront informés, à ce point de l'ordre du jour, des principaux cadres juridiques régionaux et internationaux relatifs à la sensibilisation et l'éducation du public, l'accès à l'information et la participation, y compris : le principe 10 de la Déclaration de Rio de 1992 sur l'environnement et le développement, et sa mise en œuvre en Afrique, la Convention de la CEE-ONU sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) et son amendement sur les OGM, et le projet de loi type à l'intention des États membres de l'Union africaine sur l'accès à l'information en Afrique. Les participants seront ensuite invités à présenter de courts exposés sur les éléments sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public de leurs cadres nationaux de prévention des risques biotechnologiques et à faire connaître les enseignements tirés et les expériences acquises de la mise en œuvre de ces éléments.

11. Après les exposés, les participants seront répartis en groupes témoins afin de débattre de la façon d'utiliser et de profiter au maximum des enseignements tirés et des expériences acquises des initiatives pour l'application du principe 10 de la Déclaration de Rio et de la Convention d'Aarhus à la mise en œuvre de l'article 23 du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, et des solutions possibles pour combler les lacunes et relever les défis existants.

POINT 5. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION DU PUBLIC CONCERNANT LE TRANSFERT, LA MANIPULATION ET L'UTILISATION SANS DANGER D'ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS

12. À ce point de l'ordre du jour, les participants seront informés des différents concepts, outils et méthodes relatifs à la sensibilisation et l'éducation du public concernant les organismes vivants modifiés. Les participants acquerront des habiletés et mettront en commun leurs expériences sur la façon : de développer des stratégies de vulgarisation ou des plans de communication; de concevoir, présenter et communiquer des messages clairs; de planifier et de mettre en œuvre des programmes et des événements de sensibilisation; de concevoir du matériel de vulgarisation et des trousseaux éducatifs informatifs, et d'engager et utiliser efficacement les médias pour encourager la sensibilisation à la prévention des risques biotechnologiques. En particulier, les participants examineront les différents moyens de communiquer et les facteurs qui déterminent le meilleur moyen d'informer ou d'éduquer le public. Les participants se pencheront également sur les moyens d'entretenir de bonnes relations de travail avec les médias, de rédiger des communiqués de presse et des articles de fond efficaces, d'organiser des conférences de presse et de gérer les entrevues avec les médias.

13. Cette séance sera animée par des professionnels chevronnés, qui mettront leur expertise au profit des participants et présenteront des choix pratiques. Elle comprendra des exercices de groupe pratiques et interactifs, des jeux de rôle et des exercices d'entrevues individuelles filmées. À la fin de cette séance, les participants comprendront davantage les enjeux et les facteurs qui doivent entrer en ligne de compte dans le développement et la mise en œuvre de programmes efficaces de sensibilisation et d'éducation du public concernant les organismes vivants modifiés. Tous les participants devront développer un projet de stratégie de vulgarisation ou de communication sur la prévention des risques biotechnologiques pour leur

/...

pays dans le cadre des exercices pratiques, à partir de l'information et des choix offerts pendant les présentations. Les projets de stratégie seront présentés pendant les travaux des groupes témoins aux fins de commentaires et de rétroaction, et la version définitive des stratégies sera présentée à la plénière à la fin de l'atelier.

**POINT 6. ACCÈS PAR LE PUBLIC À L'INFORMATION CONCERNANT
LE TRANSFERT, LA MANIPULATION ET L'UTILISATION
SANS DANGER D'ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS**

14. À ce point à l'ordre du jour, les participants seront informés des différents facteurs, des procédures et des méthodes d'accès par le public à l'information. Les participants examineront, entre autres, les régimes nationaux d'accès à l'information existants, ainsi que la portée de l'information visée par les lois nationales d'accès à l'information, les procédures et les mécanismes d'accès par le public à l'information (dont les questions telles que le format dans lequel l'information peut être demandée, les droits d'accès, les limites de temps, la confidentialité et autres), le rôle et les fonctions principaux des commissaires à l'information et autres organes de surveillance, les mécanismes d'application et les procédures d'appel. Les participants examineront également les modes de diffusion active de l'information au public.

15. Après la présentation, les participants seront invités à participer à des discussions de groupe sur les expériences acquises et les enseignements tirés de l'application des lois et initiatives nationales d'accès par le public à l'information, y compris les enseignements tirés de l'application de la Convention d'Aarhus dans les pays d'Europe centrale et de l'Est. Les participants seront invités à recenser les éléments, les difficultés et les stratégies d'appui et d'encouragement concernant l'accès à l'information sur la prévention des risques biotechnologiques au niveau national et à dégager les principaux éléments possibles de plans d'action nationaux d'accès par le public à l'information. Les participants seront tous invités à développer des projets d'éléments d'un cadre national et plan d'action pour l'accès par le public à l'information concernant les organismes vivants modifiés leur pays à partir des résultats délibérations, aux fins de présentation en plénière.

**POINT 7. PARTICIPATION DU PUBLIC AU TRANSFERT, À LA
MANIPULATION ET À L'UTILISATION DES ORGANISMES
VIVANTS MODIFIÉS**

16. Les participants apprendront les principaux concepts, outils, méthodes et démarches concernant la participation du public aux processus décisionnels concernant les organismes vivants modifiés. Les participants examineront, entre autres, l'importance de la participation du public aux processus décisionnels concernant les organismes vivants modifiés, les niveaux et degrés de participation du public, et les critères qui doivent entrer en ligne de compte dans le choix des méthodes et des procédures utilisées pour engager le public. De plus, ils acquerront des habiletés et mettront en commun de l'information, des expériences et des bonnes pratiques sur la façon de planifier et de mener des consultations publiques dans le cadre des processus décisionnels, dont les étapes clés du développement d'un plan de participation du public, des techniques de participation active du public et des points importants à prendre en considération afin d'assurer l'efficacité du processus de participation, notamment s'assurer que le moment est bien choisi, que le processus est transparent et intégré, que les différents groupes de parties prenantes sont présents et entendus, que les questions sont bien mises en contexte et que les ressources nécessaires à la participation du public sont efficaces et disponibles.

17. Des études de cas sur les expériences acquises et les enseignements tirés de la participation du public aux processus décisionnels concernant la prévention des risques biotechnologiques et l'environnement seront présentées et les participants seront invités à poser des questions et à présenter leurs propres expériences.

18. Après les exposés, les participants prendront part à un exercice individuel afin de développer les éléments de projet d'un cadre national et plan d'action pour la participation du public aux processus décisionnels concernant les organismes vivants modifiés pour leur propre pays. Les projets d'éléments seront présentés aux fins de commentaires et de rétroaction lors des travaux des groupes témoins, et la version définitive des éléments sera présentée à plénière à la fin de l'atelier.

POINT 8. VERS L'AVENIR : ENCOURAGER LA COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE À LA SENSIBILISATION, L'ÉDUCATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC CONCERNANT LE TRANSFERT, LA MANIPULATION ET L'UTILISATION SANS DANGER DES ORGANISMES VIVANTS MODIFIÉS

19. Le Secrétariat fera une présentation sur les synergies et la collaboration permanente entre le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et la Convention d'Aarhus. Les participants seront invités à parler de leur expérience antérieure ou actuelle sur la coopération entre les pays et les organisations compétentes.

20. Après les présentations, les participants seront répartis en groupes témoins afin de débattre des mesures concrètes à prendre afin d'encourager la coopération régionale et infrarégionale sur la mise en œuvre du programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés, notamment la possibilité de créer des réseaux régionaux et infrarégionaux sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés afin de faciliter la mise en commun d'information et d'expertise, d'organiser des activités conjointes et de développer du matériel de sensibilisation commun. Ils discuteront également des occasions et des difficultés, ainsi que des besoins de renforcement de capacités pour encourager la coopération régionale et infrarégionale sur la mise en œuvre du programme de travail.

21. Les participants seront également invités à participer à un exercice ayant pour but de réunir trois cadres et plans d'action développés lors des séances précédentes et de prioriser les activités à exécuter au cours des deux ou trois prochaines années afin de mettre en œuvre le programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés et à présenter leur plan national général à la plénière.

POINT 9. ÉVALUATION DE L'ATELIER

22. Les participants seront invités à présenter leur projets finaux de stratégie/plan de communication national de vulgarisation sur la prévention des risques biotechnologiques et à mettre au point les stratégies de coopération sur la mise en œuvre du programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant les organismes vivants modifiés. À la fin de la session les participants seront invités à comparer la matière abordée aux objectifs et résultats attendus énoncés en début d'atelier. En terminant, les participants seront invités à remplir un formulaire d'évaluation.

POINT 10. CLÔTURE DE L'ATELIER

23. La clôture de l'atelier est prévue à 16 h, le vendredi 9 novembre 2012.

*Annexe I***PROGRAMME PROVISOIRE DE L'ATELIER**

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
Lundi 5 novembre 2012		
9 h – 9 h 45	Point 1. Ouverture de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue de la part d'un représentant de l'institution hôte • Discours d'ouverture d'un représentant du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique • Ouverture de l'atelier par l'invité d'honneur • Courtes présentations personnelles des participants 	
9 h 45 - 10 h 30	Point 2. Introduction à l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs, résultats attendus et programme proposé, <i>par M. Erie Tamale, Secrétariat de la CDB</i> • Attentes des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordre du jour de l'atelier • Annotations à l'ordre du jour de l'atelier
10 h 30 – 11 h	PAUSE	
11 h – 12 h 30	Point 3. Introduction au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public <ul style="list-style-type: none"> • Vidéo sur le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et son Protocole supplémentaire de Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation 	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques à la Convention sur la diversité biologique • Vidéo sur le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques • Programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public

* Les hyperliens à certains documents de référence sont fournis dans l'annexe II, ci-dessous.

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
	<ul style="list-style-type: none"> • Aperçu du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et des dispositions et décisions sur la sensibilité, l'éducation et la participation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des OVM, <i>par M. Erie Tamale, Secrétariat de la CDB</i> • Plan stratégique 2011-2020 pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et ses éléments sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public <i>par M. Charles Gbedemah, Secrétariat de la CDB</i> • Période de questions 	<ul style="list-style-type: none"> concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des OVM • Plan stratégique 2011-2020 pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques
12 h 30 – 14 h	PAUSE REPAS	
	Point 4. Cadres juridiques nationaux et internationaux de sensibilisation, d'éducation et de participation du public	

/...

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
14 h – 15 h 30	<ul style="list-style-type: none"> Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et sa mise en œuvre en Afrique, <i>par M. Godber Tumushabe, directeur exécutif, Advocates Coalition for Development and Environment (ACODE)</i> Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement et son amendement sur les organismes génétiquement modifiés, <i>par Mme Yelyzaveta Aleksyeyeva, directrice des services juridiques, environnement, peuple et loi, Ukraine</i> Projet de loi type sur l'accès à l'information pour l'Afrique, <i>par Mme Sylvia Nakabugu Biraahwa, agente d'information principale, Direction générale de l'information et des orientations nationales, Bureau du premier ministre de l'Ouganda</i> Période de questions 	<ul style="list-style-type: none"> Lignes directrices du PNUE sur le développement de lois nationales sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement, 2010 Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, et son amendement sur les OGM; Guide simplifié à la Convention d'Aarhus 2006; Principes directeurs relatifs à l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés, 2003. Projet de loi type sur l'accès à l'information pour l'Afrique, 2011 Le passage des principes aux droits : Rio 2012 et assurance de l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice pour tous
15 h 30 – 16 h	PAUSE	
16 h – 17 h 30	Présentations des pays sur le développement et la mise en œuvre de mécanismes de sensibilisation, d'éducation et de participation du public au sein des cadres nationaux pour la prévention des risques biotechnologiques, <i>par les participants</i>	
<i>Mardi 6 novembre 2012</i>		
9 h – 10 h 30	Point 5. Sensibilisation et éducation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger	<ul style="list-style-type: none"> Communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) : Guide pratique destiné aux

/...

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
	<p>d'OVM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la sensibilisation et l'éducation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger des OVM : Concepts de base, outils et méthodes, <i>par M. Erie Tamale, Secrétariat de la CDB</i> • Élaboration et mise en œuvre de programmes efficaces de sensibilisation du public et de vulgarisation, <i>par M. Ivan Lukanda, conférencier au département du journalisme et des communications, Université Makerere</i> • Exercice individuel sur le développement d'un projet de vulgarisation ou un projet de plan de communication national pour la prévention des risques biotechnologiques, suivi de travaux en groupes témoins, afin d'émettre des commentaires et de la rétroaction sur le projet de stratégie/plan de communication national pour la prévention des risques biotechnologiques 	<p>points focaux et aux coordonnateurs des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB)</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABNE Communication Guide for Biosafety Regulators, 2010
10 h 30 – 11 h	PAUSE	
11 h – 12 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement et utilisation des médias pour favoriser la sensibilisation du public aux questions relatives à la prévention des risques biotechnologiques, <i>par M. Peter Wamboga-Mugirya, journaliste principal et rédacteur en chef du magazine The Science Times</i> • Exercice individuel sur la préparation d'un communiqué de presse sur un sujet proposé par les animateurs • Exercice pratique : Simulation de conférence de presse et d'entrevues avec les médias (en français et en anglais) 	<ul style="list-style-type: none"> • Using the Media: Getting your Voice Heard, brochure préparée par le programme Youth TAP (Training In Action Program) de la Croix-Rouge canadienne • Getting prepared for a media interview: How to Maximize the Impact of Your Message, brochure préparée par The Henry and Kaiser Family Foundation
12 h 30 – 14 h	PAUSE REPAS	

/...

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
14 h – 15 h 30	<ul style="list-style-type: none"> Discussion de groupe sur les expériences pratiques et les enseignements tirés de la promotion de la sensibilisation et de l'éducation du public concernant les OVM Période de questions 	
15 h 30 – 16 h	PAUSE	
16 h – 17 h 30	Présentations des pays sur le développement et la mise en œuvre de mécanismes de sensibilisation, d'éducation et de participation du public au sein des cadres nationaux pour la prévention des risques biotechnologiques, <i>par les participants</i>	
<i>Mercredi 7 novembre 2012</i>		
9 h – 10 h 30	<p>Point 6. Accès par le public à l'information concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger d'OVM</p> <ul style="list-style-type: none"> Introduction aux concepts de base et aux éléments de fond des régimes nationaux d'accès par le public à l'information : Conclusions du forum en ligne sur l'accès par le public à l'information sur la prévention des risques biotechnologiques tenu au Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques en juin 2012, <i>par Mme Ulrika Nilsson, Secrétariat de la CDB</i> État des lois sur l'accès par le public à l'information en Afrique et expérience relative à la Loi sur l'accès à l'information de l'Ouganda de 2005 et la réglementation de 2011, <i>par Mme Sylvia Nakabugu Biraahwa, agente d'information principale, Direction générale de l'information et des orientations nationales, Bureau du premier ministre de l'Ouganda</i> Expériences pratiques et enseignements tirés de la facilitation de l'accès par le public à l'information en Europe centrale et de l'Est dans le contexte de la Convention d'Aarhus et son 	<ul style="list-style-type: none"> Directive 2003/4/CE du Parlement européen concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement, 2003 Projet de loi type sur l'accès à l'information pour l'Afrique, 2011 African Platform on Access to Information, 2011, déclaration adoptée par la Pan African Conference on Access to Information présentée au Cap, en Afrique du Sud, du 17 au 19 septembre 2011 Principes directeurs relatifs à l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés, 2003 Success at Rio+20?: The case for regional conventions on environmental access rights, note informative préparée par le World Resources Institute, 2012

/...

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
	<p>amendement sur les OGM, par Mme Yelyzaveta Aleksyeyeva, directrice des services juridiques, environnement, peuple et loi, Ukraine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Période de questions 	
10 h 30 – 11 h	PAUSE	
11 h – 12 h	<p>Présentation d'études de cas sur les expériences acquises et les enseignements tirés de la mise en œuvre des lois et d'initiatives nationales sur l'accès par le public à l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Loi d'accès l'information de 2010 du Liberia • Charte du Niger sur l'accès à l'information publique et aux documents administratifs, 2011 • Promotion de l'Afrique du Sud de la loi sur l'accès à l'information, 2000, • Loi sur l'accès à l'information de l'Ouganda, 2005 et réglementation de l'accès à l'information, 2011
12 h – 13 h	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice individuel sur le développement d'un projet de cadre et plan d'action nationaux sur l'accès par le public à l'information sur les OVM 	
13 h – 14 h	PAUSE REPAS	
14 h – 15 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux des groupes témoins sur les enjeux, les difficultés et les stratégies relatifs à l'appui et l'encouragement de l'accès par le public à l'information sur la prévention des risques biotechnologiques • Commentaires et rétroaction sur le projet de cadre et plan d'action national sur l'accès par le public à l'information sur les OVM 	
15 h 30 – 16 h	PAUSE	
16 h – 17 h	Point 7. Participation du public au transfert, à la manipulation	<ul style="list-style-type: none"> • Trousse à outils de la phase 2: Consultation et

/...

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
	<p style="text-align: center;">et à l'utilisation des organismes vivants modifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation du public à la prise de décisions sur la prévention des risques biotechnologiques et l'environnement : Principaux concepts, bonnes pratiques émergentes et enseignements tirés, <i>par Mme Florence B. Kyazze, Ph.D., conférencière au département de vulgarisation agricole, Université Merkerere</i> Période de questions 	<ul style="list-style-type: none"> analyse relatives à la structure nationale de biosécurité (SNB) Guide sur la participation du public : Guide sur la participation significative du public aux évaluations environnementales en vertu de la Loi sur l'évaluation environnementale, 2008
Jeudi 8 novembre 2012		
9 h – 10 h 30	<p>Présentation d'études de cas sur les expériences pratiques et les enseignements tirés de la participation du public au processus décisionnel sur la prévention des risques biotechnologiques et l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Mécanismes de participation du public aux processus décisionnels concernant les OVM en Afrique : Analyse des cadres nationaux pour la prévention des risques biotechnologiques approuvés, <i>par M. Alex Owusu-Biney, directeur du portefeuille du PNUE-FEM sur la prévention des risques biotechnologiques</i> Participation du public au processus décisionnel en matière d'environnement en Europe centrale et de l'Est dans le contexte de la Convention d'Aarhus et son amendement sur les OGM, <i>Mme Yelyzaveta Aleksyeyeva, directrice des services juridiques, environnement, peuple et loi, Ukraine</i> 	<ul style="list-style-type: none"> A review of public participation and the Cartagena Protocol on Biosafety in Africa, 2003, par D. Glover, J. Keeley, P. Newell et R. McGee, IDS Participation du public et Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques : Guide pratique préparé pour le DFID et le FEM, 2003 Public Participation in African Biosafety Regulations and Policies, 2010, préparé pour la Commission de l'Union africaine
10 h 30 – 11 h	PAUSE	

/...

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
11 h – 12 h	<ul style="list-style-type: none"> Exercice individuel sur l’élaboration d’éléments d’un projet de cadre et plan d’action nationaux sur la participation du public aux processus décisionnels concernant les OVM 	
12 – 13 h	<ul style="list-style-type: none"> Travaux des groupes témoins visant à recueillir des commentaires et de la rétroaction sur les projets de cadres et plans d’action nationaux sur la participation du public aux processus décisionnels concernant les OVM 	
13 h – 14 h	PAUSE REPAS	
14 h – 18 h	Visite sur le terrain	
Vendredi 9 novembre 2012		
9 h – 10 h 30	<p>Point 8. Vers l’avenir : Encourager la coopération régionale et internationale à la sensibilisation, l’éducation et la participation du public concernant le transfert, la manipulation et l’utilisation sans danger des organismes vivants modifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Synergies et collaboration permanente entre le Secrétariat de la CDB et la Convention d’Aarhus sur la sensibilisation, l’éducation et la participation du public concernant les OVM, <i>par Mme Ulrika Nilsson, Secrétariat de la CDB</i> Discussions de groupe pour l’élaboration de plans d’action infrarégionaux sur l’encouragement de la coopération pour la mise en œuvre du programme de travail sur la sensibilisation, l’éducation et la participation du public concernant les OVM 	Rapport de l’atelier conjoint de la Convention d’Aarhus et du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques sur la sensibilisation du public, l’accès à l’information et la participation du public concernant les organismes vivants/génétiquement modifiés présenté à Nagoya, au Japon, le 8-9 octobre 2010
10 h 30 – 11 h	PAUSE	

/...

DATE ET HEURE	SESSION/ACTIVITÉ	MATÉRIEL RESSOURCE*
11 h – 11 h 45	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice individuel sur la création d'un plan national général triennal pour la mise en œuvre du programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant les OVM 	
11 h 45 – 13 h	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation en plénière des plans nationaux proposés pour la mise en œuvre du programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant les OVM 	
13 h – 14 h	PAUSE REPAS	
14 h – 15 h	<p>Point 9. Évaluation de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Récapitulation des sujets abordés pendant l'atelier et les messages à en retenir, <i>par M. Erie Tamale et M. Charles Gbedemah, Secrétariat de la CDB</i> • Évaluation de l'atelier 	
15 h – 15 h 30	Point 10. Clôture de l'atelier	

/...

*Annexe II***HYPERLIENS DES RESSOURCES PERTINENTES****Générales**

- Cartagena Protocol on Biosafety to the Convention on Biological Diversity –
http://bch.cbd.int/protocol/cpb_publications.shtml
 Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques de la Convention sur la diversité biologique – http://bch.cbd.int/protocol/cpb_publications.shtml
- Video on the Cartagena Protocol on Biosafety: ftp://ftp.cbd.int/BCH/Video/CPB_video_EN.mp4
 Une vidéo sur le Protocole de Cartagena: ftp://ftp.cbd.int/BCH/Video/CPB_video_FR.mp4
- Programme of work on public awareness, education and participation concerning the safe transfer, handling and use of living modified organisms, 2011-2015 -
http://bch.cbd.int/protocol/cpb_art23_pow.shtml
 Programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation sans danger d'organismes vivants modifiés (2011-2015) –
<http://www.cbd.int/doc/meetings/bs/mop-05/official/mop-05-17-fr.pdf> (page 79-89)
- Strategic Plan for the Cartagena Protocol on Biosafety 2011-2020 –
http://bch.cbd.int/protocol/issues/cpb_stplan_txt.shtml
 Plan stratégique du Protocole de Cartagena pour la période 2011-2020 –
<http://www.cbd.int/doc/meetings/bs/mop-05/official/mop-05-17-fr.pdf> (page 136-155)
- Report of the Joint Aarhus Convention/Cartagena Protocol on Biosafety workshop on public awareness, access to information and public participation regarding living/genetically modified organisms, held in Nagoya, Japan, 8-9 October 2010:
<http://bch.cbd.int/protocol/meetings/documents.shtml?eventid=3401>
- Lucca Guidelines on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice with Respect to Genetically Modified Organisms Implementation, Annex to decision II/1 on genetically modified organisms, 2003 –
<http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/documents/gmoguidelinesenglish.pdf>
 Principes directeurs relatifs à l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés, 2003 –
<http://www.unece.org.unecedev.colo.iway.ch/fileadmin/DAM/env/pp/documents/gmoguidelinesfrench.pdf>
- Report of the Sub-Regional Workshop for Anglophone Africa on: Risk Assessment and Management and Public Awareness and Participation (November 12 -15, 2002, Windhoek, Namibia:
<https://bch.cbd.int/database/record.shtml?documentid=41513>
 Rapport sur l'Atelier sous-régional pour l'Afrique francophone sur: L'évaluation et la gestion des risques et La sensibilisation et la participation du public, 22-25 avril 2003, Dakar, Sénégal:
<https://bch.cbd.int/database/record.shtml?documentid=41518>

/...

- Proceedings of the SADC Regional Workshop on “Public Awareness, Education and Participation in Biosafety and the Environment”, 21 – 26 May 2006, Gaborone, Botswana:
<https://bch.cbd.int/database/record.shtml?documentid=102576>
- UNEP Guidelines for the Development of National Legislation on Access to Information, Public Participation and Access to Justice in Environmental Matters, 2010: http://www.unep.org/civil-society/Portals/59/Documents/Resources/GUIDELINES_TO_ACCESS_TO_ENV_INFO_2.pdf
- A simplified guide to the Aarhus Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice in Environmental Matters -
http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2006/pp/ece%20mp%20pp%205_E.pdf

Un guide simplifié de la Convention d’Aarhus sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement –
http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2006/pp/ece%20mp%20pp%205_F.pdf

- Moving from Principles to Rights: Rio 2012 and Ensuring Access to Information, Public Participation, and Access to Justice for Everyone - <http://www.accessinitiative.org/resource/moving-principles-rights>
- Success at Rio+20?: The case for regional conventions on environmental access rights, an information note prepared by the World Resources Institute, 2012 - <http://www.wri.org/project/earth-summit-rio-2012>

Sensibilisation et education du public

- Communication, Education and Public Awareness (CEPA): A Toolkit for National Focal Points and NBSAP Coordinators - <http://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Complete.pdf>
- Communication, éducation et sensibilisation du public (CESP): Guide pratique destiné aux points focaux et aux coordonnateurs des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) - <http://www.cbd.int/cepa/toolkit/cepa-toolkit-fr.pdf>
- ABNE Communication Guide for Biosafety Regulators, 2010 - <http://www.nepadbiosafety.net/for-regulators/resources/guidelines>
- Getting In Step: A Guide for Conducting Watershed Outreach Campaigns, 2010, prepared by Tetra Tech, Inc. for the U.S. Environmental Protection Agency (it provides tips and tools for creating awareness, educating specific audiences, and motivating positive behavior change) –
<http://www.epa.gov/owow/watershed/outreach/documents/getnstep.pdf>
- Participatory Communication Strategy Design: A Handbook, 2004, prepared by the SADC Centre of Communication for Development in collaboration with the Food and Agriculture Organization of the United Nations: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/y5794e/y5794e00.pdf>

Accès par le public à l’information

- Online discussion forum on public access to biosafety information, June 2012:
https://bch.cbd.int/onlineconferences/portal_art23/pa_forum2012.shtml

- Directive 2003/4/EC of the European Parliament and of the Council of 28 January 2003 on public access to environmental information and repealing Council Directive 90/313/EEC – <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:041:0026:0032:EN:PDF>
Directive 2003/4/CE du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2003 concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement et abrogeant la directive 90/313/CEE du Conseil – <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:041:0026:0032:FR:PDF>
- Draft Model Law on Access to Information in Africa, 2011 –
<http://www.chr.up.ac.za/images/files/research/ati/MODEL%20LAW%20Final%20Document%20ENG.pdf>
Projet de loi type sur l'accès à l'information pour l'Afrique, 2011 –
<http://www.chr.up.ac.za/images/files/research/ati/MODEL%20LAW%20Final%20Document%20FR.pdf>
- African Platform on Access to Information, 2011, a declaration adopted by the Pan African Conference on Access to Information held in Cape Town, South Africa, 17-19 September 2011 -
<http://www.pacaia.org/wp-content/uploads/2012/09/apai-declaration-english.pdf>
- Implementing Access to Information: A Practical Guide for Operationalising Access to Information Laws, 2008, prepared by the Commonwealth Human Rights Initiative:
http://www.humanrightsinitiative.org/publications/rti/implementing_ati.pdf
- African Regional Findings and Plan of Action for the Advancement of the Right of Access to Information, 2010: <http://www.cartercenter.org/resources/pdfs/peace/americas/conference2010/ATI-AfricaPlan-full.pdf>

Participation du public

- Public Participation in African Biosafety Regulations and Policies, 2010, an Issue Paper prepared for the African Union Commission – <http://www.au.int/en/dp/hrst/sites/default/files/2011-AUC-PublicParticipation.pdf>
- Public Participation and the Cartagena Protocol on Biosafety: A practical guide, prepared for DFID and GEF, 2003 – <http://bch.cbd.int/database/record.shtml?documentid=41530>
- UNEP-GEF toolkit module on public consultation and analysis, 2006, published by the UNEP-GEF Biosafety Project –
http://www.unep.org/biosafety/Documents/Toolkit_for_the_Development_Project_Phase2.pdf

Trousse à outils de la phase 2: Consultation et analyse relatives à la structure nationale de biosécurité (SNB) – <http://bch.cbd.int/database/record.shtml?documentid=41498>

- Public Participation Guide: A Guide for Meaningful Public Participation in Environmental Assessments under the Canadian Environmental Assessment Act, 2008, prepared by the Canadian Environmental Assessment Agency: http://www.ceaa-acee.gc.ca/46425CAF-50B2-408D-A2A4-EDFAD2A72807/Public_Participation_Guide.pdf

Guide sur la participation du public - Guide sur la participation significative du public aux évaluations environnementales en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale:

[http://www.ceaa-acee.gc.ca/46425CAF-50B2-408D-A2A4-
EDFAD2A72807/Guide sur la participation du public.pdf](http://www.ceaa-acee.gc.ca/46425CAF-50B2-408D-A2A4-EDFAD2A72807/Guide_sur_la_participation_du_public.pdf)

- Public Participation in Making Local Environmental Decisions: The Aarhus Convention Good Practice Handbook, 2000 (based on outcomes of the workshop on public participation in making local environmental decisions, held in Newcastle-upon-Tyne, UK in December 1999) –
<http://www.unece.org/env/pp/newcastle.handbook.html>
- Summary Report of the FAO e-mail conference on "Public participation in decision-making regarding GMOs in developing countries: How to effectively involve rural people", 2005 -
<http://www.fao.org/biotech/logs/C12/summary.htm>
- A Handbook for Public Participation in Environmental Assessment In Southern Africa -
<http://www.saiea.com/calabash/handbook/handbook.pdf>
